Rapport public Parcoursup session 2022

Université de La Rochelle - Licence - Informatique (3083)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de La Rochelle - Licence - Informatique (3083)	Jury par défaut	Tous les candidats	125	942	560	821	15	30

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATIQUE :

- * Disposer de compétences scientifiques Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
- * Disposer de compétences en communication Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
- * Disposer de compétences méthodologiques et comportementales Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Avoir répondu à un <u>questionnaire d'auto-évaluation</u> disponible sur le site de l'Onisep Terminales2021-2022 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des voeux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2021-2022). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Vous souhaitez acquérir un socle de connaissances et de compétences nécessaires en systèmes informatiques et en méthodes de conception et de développement de logiciels et de médias numériques ?

La licence informatique est faite pour vous.

A l'issue de cette licence, vous pourrez poursuivre en master ou choisir de vous insérer dans la vie professionnelle.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site :

https://formations.univ-larochelle.fr/licence-informatique

En complément de cette formation, un cursus master en ingénierie vous est proposé :

https://www.univ-larochelle.fr/formation/nos-formations/cursus-master-ingenierie-cmi/

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Une note est calculée à partir des moyennes de première, terminale et de la fiche avenir.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Lors des campagnes 2017-2018 et 2018-2019, tous les candidats ont été appelés.

Lors de la campagne 2019-2020, 1000 dossiers ont été classés et 700 appelés.

Lors de la campagne 2020-2021, 1045 dossiers ont été classés et 518 appelés (jusqu'au rang 766).

Lors de la campagne 2021-2022, 942 dossiers ont été classés et 560 appelés (jusqu'au rang 821).

La priorité sera mise sur les candidat.e.s à profil scientifiques.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères	
Résultat académique	Résultats académiques en sciences	Résultats dans toutes les matières	Dans la mesures où ces notes existent, notes en mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques obtenues en 1ère et en terminale et/ou notes obtenues en 1ère année d'études supérieures si réorientation.	Important	
	Autres résultats académiques	Résultats dans toutes les matières	Ensembles des autres notes	Complémentaire	
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	Résultats dans toutes les matières	Avis des différentes professeurs	Important	
Savoir-être	Savoir-être	Notes générée à partir de la fiche avenir	Avis du professeur principal	Important	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation				
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extrascolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation				

Signature :

Jean Marc OGIER, Président de l'etablissement Université de La Rochelle